

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20121025-2012\_A139-DE  
Date de télétransmission : 14/11/2012  
Date de réception préfecture : 14/11/2012



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 25 OCTOBRE 2012  
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2012\_A139**

**OBJET : Institution - Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) et de la Commission de Consultation des Entreprises (CCE)**

Le 25 octobre 2012, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Gymnase Font d'Aurumy, Chemin des Vertus à Fuveau, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 19 octobre 2012, conformément à l'article L.521.1-1. du Code général des collectivités territoriales.

**Etaient Présents** : JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - AGOPIAN Jacques - ALBERT Guy - AMIEL Michel - ARNAUD Christian - BABULEAUD Jean-Pierre - BARBAT-BLANC Odile - BARRET Guy - BELLUCCI Angélique - BENNOUR Dahbia - BENON Charlotte - BERNARD Christine - BLAIS Jean-Paul - BONFILLON Jean - BORDET André - BOULAN Michel - BOUTILLOT Guy - BOYER Michel - BRAMI Helliot - BRAMOULLÉ Gérard - BRUNET Danièle - BURLE Christian - CANAL Jean-Louis - CASSAN René - CATELIN Mireille - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CHEVALIER Eric - CHORRO Jean - CIOT Jean-David - CONTE Marie-Ange - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAGORNE Robert - DAVENNE Chantal - DE PERETTI François-Xavier - DECARA Yannick - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DEMENGE Jean - DESCLOUX Odette - DEVAUX Pierre - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - DUFOUR Jean-Pierre - DUPERREY Lucien - FERAUD Jean-Claude - FERAUD Pierre - FILIPPI Claude - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARCIA Daniel - GARÇON Jacques - GARNIER Eliane - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUEZ Daniel - GUINDE André - GUINIERI Frédéric - HAMARD OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LAGIER Robert - LEGIER Michel - LICCIA Marcel - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MARTIN Richard - MATAS Henri - MAURICE Jany - MICHEL Marie-Claude - MOINE Anne - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - MOUGIN Jacques - MOYA Patrick - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-Claude - ORCIER Annie - PATOT Gérard - PERRIN Jean-Claude - PIN Jacky - PIZOT Roger - PORTE Henri-Michel - QUARANTA Alain - RIVET-JOLIN Catherine - RIVORY Olivia - ROUARD Alain - ROUGIER Jacques - ROUSSEL Jacques - SANGLINE Bruno - SANTAMARIA Danielle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SILVESTRE Catherine - SLISSA Monique - SUSINI Jules - TAULAN Francis - VALETA Marie-José - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIEILLE Robert.

**Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s)** : AREZKI Alain suppléé par MENGEAUD Julien - LECLERC Jean-François suppléé par ODERMATH Eric - MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André - MEDVEDOWSKY Alexandre suppléé par SKRIVAN Fleur - POTIE François suppléé par MAS Jean-Louis

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales** : AMAROCHE Annie donne pouvoir à CONTE Marie-Ange - BAUTZMANN Marcel donne pouvoir à FILIPPI Claude - BONTHOUX Odile donne pouvoir à BRAMI Helliot - BUCCI Dominique donne pouvoir à PATOT Gérard - DILLINGER Laurent donne pouvoir à DECARA Yannick - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - FOUQUET Robert donne pouvoir à SILVESTRE Catherine - JONES Michèle donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à DELOCHE Gérard - LONG Danielle donne pouvoir à DEVAUX Pierre - LOUIT Christian donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - MAURET Jacques donne pouvoir à JAUME Emmanuelle - MERGER Reine donne pouvoir à GERACI Gérard - MERSALI Malik donne pouvoir à AGARRAT Henri - MICHEL Claude donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - MOHAMMEDI Amaria donne pouvoir à GARÇON Jacques - NELIAS Mireille donne pouvoir à SLISSA Monique - OLLIVIER Arlette donne pouvoir à CHORRO Jean - PAOLI Stéphane donne pouvoir à BENNOUR Dahbia - PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri - PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à BENON Charlotte - PIERRON Liliane donne pouvoir à TAULAN Francis - RENAUDIN Michel donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude - ROVARINO Isabelle donne pouvoir à MORBELLI Pascale - TERME Françoise donne pouvoir à SANTAMARIA Danielle - TONIN Victor donne pouvoir à GALLESE Alexandre

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : BUCKI Jacques - GOURNES Jean-Pascal - POITOU Frédéric - TRINQUIER Noëlle

**Secrétaire de séance** : Yannick DECARA

Madame le Président donne lecture du rapport ci-joint.

**CONSEIL DU 25 OCTOBRE 2012**

Rapporteur : Madame le Président

**Thématique : Institution**

**Objet : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) et de la Commission de Consultation des Entreprises (CCE)**

**Décision du Conseil**

Mes Chers Collègues,

Par délibération n°2011\_A172 du 15 décembre 2011, le Conseil communautaire a procédé à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) et de la Commission de Consultation des Entreprises (CCE).

Un Elu de la Commune de Venelles avait été désigné en qualité de titulaire pour siéger au sein de ces commissions.

Suite au renouvellement par le Conseil Municipal de la Commune de Venelles en date du 24 juillet 2012, des délégués de cette Commune appelés à siéger au Conseil communautaire, il convient de procéder à l'élection par le Conseil communautaire des membres titulaires et suppléants de ces trois commissions.

## **Exposé des motifs :**

Par délibération n°2011\_A172 du 15 décembre 2011, le Conseil communautaire a procédé à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), de la Commission des Délégation de Service Public (CDSP) et de la Commission de Consultation des Entreprises (CCE).

Monsieur Jean-Pierre BABULEAUD avait été désigné par cette délibération pour siéger en qualité de titulaire au sein de ces trois commissions.

Suite au renouvellement des délégués de la Commune de Venelles appelés à siéger au Conseil communautaire, il y a lieu de procéder à l'élection par le Conseil communautaire des nouveaux membres titulaires et suppléants au sein de ces trois commissions dans la mesure où Monsieur Jean-Pierre BABULEAUD siégeait dans chacune d'elles.

L'article 22 du Code des marchés publics institué par le décret 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006, indique notamment qu'une ou plusieurs commissions d'appel d'offres peuvent être constituées à caractère permanent, ou pour la passation d'un marché déterminé.

Ces commissions d'appel d'offres sont composées du Président ou de son représentant, et de cinq membres du Conseil communautaire élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à la désignation ou à l'élection de membres suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

L'élection des membres titulaires et des membres suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Il est pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste. Le remplacement du suppléant, ainsi devenu membre titulaire, est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier. Il est procédé au renouvellement intégral de la commission d'appel d'offres lorsqu'une liste se trouve dans l'impossibilité de pourvoir, dans les conditions telles que prévues ci-dessus, au remplacement des membres titulaires auxquels elle a droit.

Seuls ont voix délibérative les membres élus de la commission d'appel d'offres. En cas de partage égal des voix, le président a voix prépondérante. Peuvent participer, avec voix consultative, aux réunions de la commission d'appel d'offres, un ou plusieurs membres du service technique compétent et des personnalités désignées par le président de la commission en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la consultation. En outre, lorsqu'ils y sont invités par le Président de la commission d'appel d'offres, le comptable public et un représentant du directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes peuvent participer, avec voix consultative, aux réunions de la commission d'appel d'offres. Leurs observations sont consignées au procès-verbal.

Enfin, les listes des candidats doivent être déposées au Service des Assemblées un jour franc (le jour d'envoi de la liste et le jour de réunion ne doivent pas être comptés) au moins, avant la date du Conseil communautaire.

#### **Visas :**

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1411-5, L.2121-21, L.2121-22 et L.5211-1 ;

VU le Code des marchés publics et notamment l'article 22 alinéa 5 ;

VU la délibération n°2009\_A145 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 relative à l'élection des membres de la CAO, de la CDSP et de la CCE, modifiée par les délibérations n°2009\_A151 du 23 octobre 2009 et n°2011\_A172 du 15 décembre 2011 ;

VU la délibération n°D2012-135AG de la Commune de Venelles procédant à l'élection des nouveaux représentants de la Commune au sein de la C.P.A. ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 11 octobre 2012.

**Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de la désignation des nouveaux représentants de la Commune de Venelles par délibération n°D2012-135AG de son Conseil municipal ;
- **PROCEDER** à l'élection, parmi les délégués communautaires, des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la CAO, à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- **PROCEDER** à l'élection, parmi les délégués communautaires, des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la CDSP, à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- **PROCEDER** à l'élection, parmi les délégués communautaires, des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la CCE, à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Conseil communautaire du 25 octobre 2012  
Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), de la  
Commission de Délégation de Service Public (CDSP) et de la Commission de  
Consultation des Entreprises (CCE) – Liste n°1

**Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

**Titulaires**

Joël MANCEL  
Robert LAGIER  
Jean-Pierre DUFOUR  
Jean-Pierre BABULEAUD  
Patrick MOYA

**Suppléants**

Richard MARTIN  
Anne MOINE  
Nadira HAMARD OULMI  
Marcel LICCIA  
Michel BOYER

---

**Commission de Délégation de Service Public (CDSP)**

**Titulaires**

Joël MANCEL  
Robert LAGIER  
Jean-Pierre DUFOUR  
Jean-Pierre BABULEAUD  
Patrick MOYA

**Suppléants**

Richard MARTIN  
Anne MOINE  
Nadira HAMARD OULMI  
Marcel LICCIA  
Michel BOYER

---

**Commission de Consultation des Entreprises (CCE)**

**Titulaires**

Joël MANCEL  
Robert LAGIER  
Jean-Pierre DUFOUR  
Jean-Pierre BABULEAUD  
Patrick MOYA

**Suppléants**

Richard MARTIN  
Anne MOINE  
Nadira HAMARD OULMI  
Marcel LICCIA  
Michel BOYER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 OCTOBRE 2012

ELECTION DES MEMBRES DE LA CAO

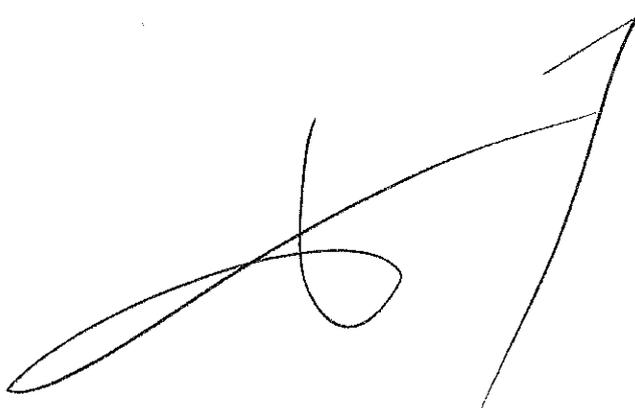
Inscrits : 144	Blancs et nuls : 1
Votants : 140	Exprimés : 139

Ont obtenu au premier tour : *Liste 1*      *139* voix

- Liste 1 : *débarce élu*      *139* voix

...

Ont signé le Président et le Secrétaire de séance



**ELECTION DES MEMBRES DE LA CDSP**

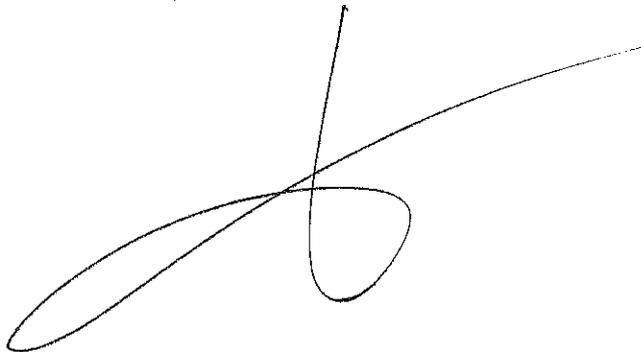
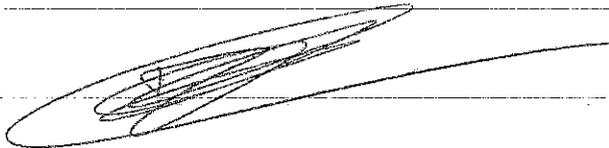
Inscrits : 144	Blancs et nuls : 1
Votants : 140	Exprimés : 139

Ont obtenu au premier tour : *liste 1*      139 voix

- Liste 1 : *delloré élu*      139 voix

...

Ont signé le Président et le Secrétaire de séance



**ELECTION DES MEMBRES DE LA CCE**

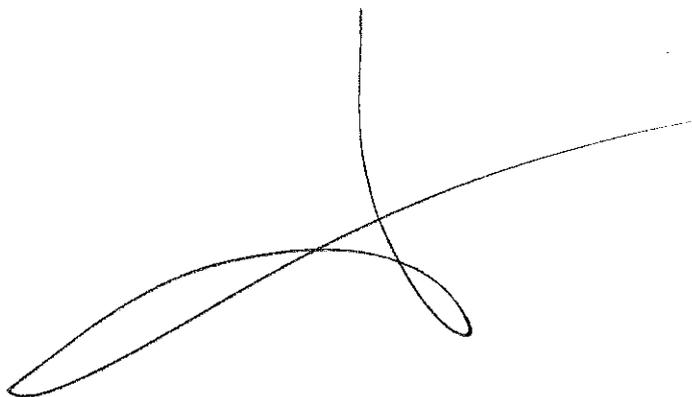
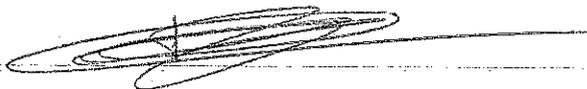
Inscrits : 144	Blancs et nuls : 1
Votants : 140	Exprimés : 139

Ont obtenu au premier tour : Liste 1 139 voix

- Liste 1 : déclaré élu 139 voix

...

Ont signé le Président et le Secrétaire de séance



**OBJET : Institution - Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) et de la Commission de Consultation des Entreprises (CCE)**

1. Election des membres de la CAO

Ont déclaré candidature :

Liste 1

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Joël MANCEL	Richard MARTIN
Robert LAGIER	Anne MOINE
Jean-Pierre DUFOUR	Nadira HAMARD OULMI
Jean-Pierre BABULEAUD	Marcel LICCIA
Patrick MOYA	Michel BOYER

Inscrits : 144	Blancs et nuls : 1
Votants : 140	Exprimés : 139

Sont proclamés élus en qualité de titulaires et de suppléants de la Commission d'Appel d'Offres suivant les résultats du scrutin ci-dessus totalement retranscrits :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Joël MANCEL	Richard MARTIN
Robert LAGIER	Anne MOINE
Jean-Pierre DUFOUR	Nadira HAMARD OULMI
Jean-Pierre BABULEAUD	Marcel LICCIA
Patrick MOYA	Michel BOYER

**OBJET : Institution - Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) et de la Commission de Consultation des Entreprises (CCE)**

2. Election des membres de la CDSP

Ont déclaré candidature :

Liste 1

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Joël MANCEL	Richard MARTIN
Robert LAGIER	Anne MOINE
Jean-Pierre DUFOUR	Nadira HAMARD OULMI
Jean-Pierre BABULEAUD	Marcel LICCIA
Patrick MOYA	Michel BOYER

Inscrits : 144	Blancs et nuls : 1
Votants : 140	Exprimés : 139

Sont proclamés élus en qualité de titulaires et de suppléants de la Commission de Délégation de Service Public suivant les résultats du scrutin ci-dessus totalement retranscrits :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Joël MANCEL	Richard MARTIN
Robert LAGIER	Anne MOINE
Jean-Pierre DUFOUR	Nadira HAMARD OULMI
Jean-Pierre BABULEAUD	Marcel LICCIA
Patrick MOYA	Michel BOYER



**OBJET : Institution - Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) et de la Commission de Consultation des Entreprises (CCE)**

3. Election des membres de la CCE

Ont déclaré candidature :

Liste 1

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Joël MANCEL	Richard MARTIN
Robert LAGIER	Anne MOINE
Jean-Pierre DUFOUR	Nadira HAMARD OULMI
Jean-Pierre BABULEAUD	Marcel LICCIA
Patrick MOYA	Michel BOYER

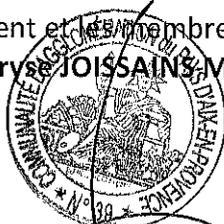
Inscrits : 144	Blancs et nuls : 1
Votants : 140	Exprimés : 139

Sont proclamés élus en qualité de titulaires et de suppléants de la Commission de Consultation des Entreprises suivant les résultats du scrutin ci-dessus totalement retranscrits :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Joël MANCEL	Richard MARTIN
Robert LAGIER	Anne MOINE
Jean-Pierre DUFOUR	Nadira HAMARD OULMI
Jean-Pierre BABULEAUD	Marcel LICCIA
Patrick MOYA	Michel BOYER

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

**Maryse JOISSAINS MASINI**



14 NOV. 2012